



## Rapport du président – AGA novembre 2012

Bonsoir et bienvenue à l'Assemblée générale annuelle de l'ACEP.

Quelques mots d'intendance avant de débiter. La réunion se déroule dans les deux langues officielles. Je vous invite donc à vous procurer un appareil pour bénéficier des services d'interprétation. Le français est disponible sur le canal 2 et l'anglais, sur le canal 1.

Je vais demander aux membres de l'exécutif national de se présenter à tour de rôle :... Je crois qu'Ann Kuruksuk-Nemec est au téléphone.

À tous et à toutes, un grand merci pour les nombreuses heures consacrées chaque mois à votre Association, tant au CEN que dans les sous-comités.

Je suis persuadé qu'en raison du réaménagement des effectifs, vous avez vu des collègues quitter vos lieux de travail. Le même phénomène s'est produit au Conseil exécutif national. Patrick Warner a pris sa retraite en janvier 2012. Michael Zinck, qui a œuvré sous trois présidents de l'ACEP et Janet Marshall ont quitté le CEN après notre réunion de juin. Ray Zwicker est parti après la réunion de septembre et Ambrose Wong quittera la fonction publique au début de décembre. Je les remercie de leur contribution à notre organisme.

Maintenant, passons à l'équipe de gestion. J'aimerais vous présenter Madame Donna Martin, gestionnaire des services d'administration, ainsi que Monsieur Jean Ouellette, directeur général des opérations.

Malheureusement, Monsieur Claude Danik, directeur général des politiques et négociateur en chef pour l'ACEP est absent ce soir. À l'équipe de

gestion, je dis merci, car sans vous aucun de nos accomplissements n'aurait été possible, et merci de rendre ma vie beaucoup plus facile. Certains d'entre vous auront probablement remarqué que les employés de l'ACEP sont absents ce soir. Ils étaient toujours présents auparavant afin de vous donner l'occasion de les rencontrer pour mieux les connaître. Cette année, par contre, nous avons décidé de ne pas les inviter comme mesure d'économie. Toutefois, même s'ils sont absents, ils méritent une salve d'applaudissements pour le travail formidable qu'ils ont accompli, parfois avec des ressources très limitées.

Le rapport annuel du président est l'occasion pour vous d'entendre parler des réalisations de votre association au cours de la dernière année. Dieu sait que nous venons de traverser une année chargée. Deux grands dossiers, soit le réaménagement des effectifs, lequel faisait suite au budget fédéral déposé tardivement par le ministre Flaherty, et la négociation, ou plutôt l'absence de négociation, ont marqué notre actualité.

Commençons par le réaménagement des effectifs. Jamais, au grand jamais a-t-on vu un pareil exercice d'improvisation dans la fonction publique fédérale. Le gouvernement Harper, sur toutes les tribunes disponibles, avait clamé haut et fort qu'il entreprendrait un examen de ses dépenses qui, cependant, ne devait pas affecter les services dispensés à la population. C'était l'une des assises de la plate-forme électorale qui leur donna la majorité en mai 2011. Dès lors, la réalité sous-jacente au discours s'est faite plus précise. Certains ministres sont même allés jusqu'à parler de huit milliards de dollars de compressions budgétaires dans les mois précédant le dépôt du budget.

C'est alors que les choses se sont précipitées. Dès le début de l'année 2012, l'ACEP et le Centre canadien des politiques alternatives ont rendu publiques des analyses sur les conséquences que risquaient d'avoir de pareilles compressions. Les conclusions des deux études différaient quelque peu sur l'importance du choc subi par l'économie, mais cela a suffi pour que le ministre Flaherty retarde la présentation de son budget.

Ce n'est en effet qu'à la fin du mois de mars que le budget fédéral a été déposé en 2012, alors que, traditionnellement, les gouvernements ont tendance à le faire fin février ou début mars.

Quoi qu'il en soit, le fameux budget du 29 mars 2012 contenait non pas des compressions de huit milliards, mais bien de 5,2 milliards de dollars, ainsi que l'élimination de 19 200 emplois. Presque tout cela par attrition. Bien entendu!

Le ministre Flaherty avait demandé aux ministères, par l'intermédiaire du président du Conseil du Trésor Tony Clement, de préparer un plan de compressions de 5 % et un autre, de 10 %, afin de le guider dans son exercice de compressions. C'est donc dire que dès l'hiver 2012, les ministères avaient eu la possibilité de commencer à se préparer convenablement. Ce que très peu d'entre eux ont fait.

L'ACEP avait cependant prévu le coup et, dès l'automne 2011, nous avons écrit à tous les ministères et organismes fédéraux pour leur demander s'ils avaient un comité sur le réaménagement des effectifs et un plan d'action. Les réponses sont arrivées à peu près en même temps et contenaient à peu de chose près le même texte, preuve que le Conseil du Trésor dictait la marche à suivre, du moins en coulisse. Personne n'avait de comité ou de plan.

Car, officiellement, chaque fois que l'ACEP se plaint au Conseil du Trésor des agissements d'un ministère ou d'une agence, la réponse est invariablement : « Les sous-ministres ont la délégation d'autorité et nous ne pouvons rien faire ». Par contre, ces mêmes ministères nous répondent : « Nous suivons les consignes du Conseil du Trésor ». Quelqu'un nous ment, cela ne fait plus aucun doute.

Parlant de mentir, c'est avec ce même Conseil du Trésor que nous avons été à la table de négociation cette année. Ici, le discours était : « Nous n'avons pas d'argent ». Pourtant, le gouvernement n'hésitera pas à dépenser ses fonds sans compter en publicité pour nous faire avaler son plan d'austérité ou pour nous faire valoir que la guerre de 1812 est un événement marquant de l'histoire canadienne. Le budget fédéral ne semble jamais à sec non plus lorsqu'il est question d'avions de chasse ou de navires de guerre, ou encore de médailles du jubilé de la reine, ou encore de transférer des emplois dans la circonscription d'un ministre ou d'un autre, je parle ici de Christian Paradis ou de Keith Ashfield.

Les arguments du Conseil du Trésor n'ont donc pas été retenus par les arbitres dans les décisions touchant les EC et les TR. Dans le cas de la convention collective signée le 15 octobre dernier pour le groupe EC, nous avons donc obtenu environ 35 millions de \$ de plus que ce que le Conseil du Trésor était disposé à consentir à la table. Pour ce qui est des TR, la décision arbitrale vient régler plusieurs irritants de longue date, notamment certaines primes pour les traducteurs et interprètes du secteur parlementaire et les deux pauses dont les autres fonctionnaires bénéficient déjà depuis des lustres.

Un seul de nos groupes est encore en négociation, la Bibliothèque du Parlement. Là aussi, nous nous sommes retrouvés en arbitrage par manque de volonté de l'employeur de régler quoi que ce soit à la table. La comparution devant l'arbitre a donc eu lieu la semaine dernière, jeudi et vendredi. Les parties auront la possibilité de soumettre des observations supplémentaires en décembre et en janvier, puis l'arbitre rendra sa décision, probablement vers la fin de janvier.

Je participe à des négociations à l'ACEP depuis longtemps, mais c'est sans doute la première fois que nous recevons autant d'appels de félicitations des autres syndicats. Croyez-moi, ces appels ont été nombreux, surtout après la décision arbitrale EC. Mais pourquoi donc avons-nous eu de si bons résultats? Grâce à la somme de travail accompli par les équipes de négociation en préparation de la négociation puis de l'arbitrage. Grâce à l'excellent travail de notre négociateur. Grâce à la grande compétence de notre cabinet d'avocat. Parce que nous n'avons pas hésité à investir les sommes nécessaires. À la lumière des résultats, nous constatons que chaque dollar dépensé en valait la peine.

Le gouvernement n'avait donc pas d'argent pour négocier. Par contre, il en avait suffisamment pour faire traîner en longueur les négociations et nous pousser jusqu'en arbitrage. Car l'un des buts de ce gouvernement n'est-il pas d'affaiblir les syndicats? Sinon pourquoi multiplier les attaques à notre droit d'association? En effet, le projet de loi C-377 vise à forcer les syndicats à passer plus de temps à se justifier qu'à défendre leurs membres. Les visées du député Poilievre sont semblables : mettre fin à la formule Rand pour mieux mettre les syndicats à genoux.

Malheureusement, tout cela nous coûte de plus en plus cher et ce n'est qu'un début. Avec la majorité, le parti au pouvoir n'a plus rien qui entrave ses projets.

Malgré tout, nous avons entrepris de rencontrer les sénateurs et députés pour leur expliquer que les attaques contre la fonction publique et contre les syndicats ont aussi des répercussions sur la population canadienne. Vous comprendrez que l'accueil est très favorable auprès des membres de l'opposition et inexistant parmi les députés du parti au pouvoir.

Or, pendant ce temps, les membres ont décidé de refuser la hausse de leurs cotisations. Nous devons faire un examen de conscience et avouer que le moment était sans doute mal choisi. Peut-être que la somme demandée était trop élevée. Bref, nous devons examiner les raisons qui ont entraîné ce refus.

Mais comment arrive-t-on à concilier la volonté d'être le meilleur syndicat de la fonction publique fédérale avec le fait que certains de nos membres sont d'accord avec Steven Harper lorsqu'il dit qu'on doit faire davantage avec moins? Notre réalité nous montre que ce seront les membres et les employés de l'ACEP qui souffriront si l'on décide de procéder à des compressions au lieu d'augmenter des cotisations qui sont gelées depuis déjà six ans. Qu'auriez-vous fait si votre salaire avait été gelé depuis six ans?

Parce que nous sommes l'un des meilleurs syndicats dans la fonction publique fédérale. Le leadership dont nous avons fait preuve est maintenant reconnu, grâce au travail que nous avons accompli dans les grands dossiers comme le réaménagement des effectifs, l'analyse des

compressions budgétaires ou la campagne des Professionnels au service des Canadiens. L'ACEP est désormais un joueur incontournable avec l'Alliance de la fonction publique et l'Institut professionnel de la fonction publique, plutôt que d'être un simple spectateur.

Prenons l'arbitrage EC, pour moins de 50 000 \$, nous avons obtenu pour nos membres, je le disais tout à l'heure, environ 35 millions de plus en salaire que ce que l'employeur était disposé à consentir. C'est la valeur de l'échelon additionnel. Un échelon que tous les EC obtiendront, en 2013 ou peu après. Une valeur variant entre 1 874 \$ et 4 080 \$. En outre, l'indemnité de départ qui a maintenant cessé de s'accumuler, aura tout de même survécu un an de plus. Pour ceux qui n'avaient pas encore atteint le maximum de l'indemnité, c'est une semaine de salaire de plus. Pour un EC-01, cela représente 1 081 \$. Pour un EC-05, 1 617 \$ et pour un EC-08, 2 229 \$. On peut donc dire que chaque dollar investi dans la négociation et l'arbitrage a été rentable.

Tout est une question de financement. On dit que l'argent est le nerf de la guerre. Je ne le répéterai jamais assez, nous avons été le seul syndicat de la fonction publique fédérale à réussir à gérer ses affaires pour seulement 35 \$ par mois. Nous ne sommes plus en mesure de le faire et nous devons faire un meilleur travail à expliquer cette situation à nos membres. Les présidents et dirigeants locaux devront maintenant faire leur part et nous aider à continuer de faire l'excellent travail que nous avons toujours fait pour nos membres.

Bien entendu, dans l'intervalle, nous devons nous serrer la ceinture, réduire nos dépenses. Un plan de restriction a été proposé par l'équipe de gestion. Cependant, au cours des dernières années, vous avez été

nombreux à demander que l'on ajoute des ressources au plan des relations de travail, en matière de communications et de relations avec les parlementaires. Nous l'avons fait. Il faut cependant financer ces activités ou les abandonner. Pour moi, la dernière option n'est pas acceptable. Notre priorité à tous devrait être la bonne santé financière de l'Association. En tout cas, c'est la mienne. Vous avez besoin d'un syndicat fort pour défendre vos intérêts et vous avez besoin d'un syndicat financièrement solide. Nous allons retourner à notre table à dessin pour revenir avec de nouvelles propositions en 2013 afin de nous en assurer.

Merci!

Habituellement, Claude Danik serait ici pour faire rapport sur les négociations, dont je vous ai donné les faits saillants. Pour plus de renseignements, je vous demande de consulter le rapport annuel 2011 – 2012 de l'ACEP, qui a été affiché récemment sur son site Web.